DÉCLARATION CGT - CSEC EDF - 06/11/26

Décision Finale d'Investissement sur les EPR2

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du CSEC, chers Collègues,

Héritiers de la loi de nationalisation de 1946, les agents d'EDF ont démontré qu'avec un service public intégré, appuyé par une puissante ingénierie interne, ils pouvaient relever un défi industriel sans équivalent.

En moins de trois décennies, notre entreprise a conçu, construit et mis en service 58 réacteurs nucléaires, développé un savoir-faire reconnu dans le monde entier et fourni à la France une électricité parmi les moins carbonées, les plus sûres et les plus compétitives au monde. Cette réussite ne doit rien au hasard : EDF maîtrisait l'ensemble de la chaîne de valeur, de la conception à l'exploitation.

L'entreprise assurait simultanément les fonctions de maître d'ouvrage, de maître d'œuvre et d'exploitant. Cette organisation d'architecte-ensemblier permettait de maîtriser les interfaces, de capitaliser le retour d'expérience, de standardiser les équipements, d'obtenir les effets de série et d'améliorer en permanence la sûreté et la performance des installations. C'est ce modèle intégré qui a fait le succès du programme nucléaire français.

Or les réorganisations permanentes, filialisations, externalisations, réduction des effectifs, perte de compétences, financiarisation des décisions et instabilité des politiques énergétiques ont lentement érodé les fondements mêmes de la maîtrise industrielle. Le chantier de Flamanville n'est pas l'origine du problème. Il en est le révélateur.

Le reporting permanent et la tertiarisation détournent les ingénieurs, techniciens et managers du travail technique. Le pilotage par indicateurs peut inciter à minimiser les difficultés, freiner la remontée des alertes et éloigner les décideurs du terrain, au risque d'une perte de maîtrise des projets. Les difficultés de Flamanville 3, notamment le management par la peur, illustrent les risques d'une détection tardive des écarts, d'un contrôle technique affaibli et d'une mauvaise circulation de l'information. Une industrie exigeante doit privilégier la transparence, le débat technique contradictoire et les compétences de terrain.

Par ailleurs, là où le plan Messmer reposait sur une forte maîtrise interne des interfaces techniques et industrielles, l'EPR de Flamanville a été construit dans une logique de découpage contractuel toujours plus poussée. Une partie croissante des responsabilités a été transférée à de grands prestataires et filiales, réduisant progressivement la capacité d'EDF à piloter et à coordonner l'ensemble du projet.

Or, dans le nucléaire, la réussite ne repose pas uniquement sur la qualité des équipements ou des fournisseurs. Elle repose avant tout sur la maîtrise de multiples interfaces entre les études et le chantier, les concepteurs et les exploitants, EDF et les industriels, ainsi qu'entre sûreté, technique et exploitation.

Lorsque cette maîtrise s'affaiblit, les retards s'accumulent, les coûts explosent et la qualité se dégrade. La maîtrise industrielle n'est donc pas qu'une question d'organigramme : c'est une exigence stratégique.

L'ingénierie nucléaire constitue le cœur même du modèle industriel d'EDF. C'est pourquoi « l'expérience » de Sofinel puis d'Edvance employeur ne doit plus être reproduite.

La FNME-CGT revendique le renforcement de la ligne de force entre concepteur, constructeur, exploitant par une seule entreprise, et par un seul statut pour le personnel. L'avenir doit être à l'intégration et non à la dispersion.

Quant aux délais de construction du nucléaire français, leur comparaison avec ceux de l'étranger sans intégrer les différences réglementaires, organisationnelles, contractuelles et industrielles est peu pertinente.

CONTACT :
Thomas PLANCOT
RS CGT CSEC EDF
thomas.plancot@edf.fr

DÉCLARATION CGT - CSEC EDF - 06/11/26

Décision Finale d'Investissement sur les EPR2

Les exigences françaises de sûreté, de qualité, de radioprotection et, bien qu'insuffisante, de sécurité des travailleurs, sont largement supérieures à celles des autres pays ou imposent des efforts de maîtrise des risques que le seul calendrier ne reflète pas. La performance du programme EPR2 doit donc être évaluée aussi au regard des prescriptions exigées.

Concernant le projet de loi d'accélération du nucléaire saison 2, dont la DINN (Direction Interministérielle du Nouveau Nucléaire) promeut activement la publication en considérant qu'elle constitue une condition essentielle de la réussite du programme nucléaire français, la FNME-CGT émet une alerte majeure.

Si ces travaux contiennent des éléments intéressants et peuvent contribuer à l'amélioration des pratiques, ils ne doivent en aucun cas servir de justification à un affaiblissement des dispositifs de contrôle et de surveillance industrielle. Comme le rappelle très justement la conclusion du Livre blanc : « La surveillance industrielle n'est pas l'ennemie de la performance et de la sûreté. Bien structurée, lisible et partagée, elle en est la condition ».

La FNME-CGT souscrit pleinement à cette affirmation. Si l'on considère que la réussite du programme nucléaire est essentielle, alors la conséquence logique est de maintenir la surveillance au bon niveau, avec les moyens humains, les compétences techniques et l'expertise nécessaires.

La maîtrise industrielle, la qualité des fabrications et la sûreté ne peuvent être garanties sans une capacité forte de contrôle du donneur d'ordre. Car la délégation a ses limites. Croire que la multiplication des transferts de responsabilité ou l'éloignement du donneur d'ordre de ses capacités de contrôle permettra d'aller plus vite, relève d'une foi que les faits ne confirment pas.

L'affaire des dossiers barrés de Framatome, celle de la chute du générateur de vapeur de Paluel ou, plus loin de nous, celle de Boeing sont là pour rappeler qu'une surveillance insuffisante ou une falsification documentaire coûte généralement beaucoup plus cher que les moyens qu'elle était censée économiser.

La priorité est de redonner à l'ingénierie d'EDF sa force de frappe, de reconstruire les compétences perdues, de renforcer les équipes de surveillance et de contrôle, mais aussi de garantir la maîtrise technique tout au long de la chaîne industrielle.

Car la réussite du programme nucléaire français historique reposait également sur une culture d'entreprise attachée au service public, aujourd'hui largement mise à mal par 20 ans de libéralisation de l'énergie et de politiques d'entreprises parfois irréalistes et somme toute couteuses.

L'ancienne Direction de l'Équipement n'était pas simplement une organisation performante. Elle constituait un véritable espace de démocratie technique où la compétence primait sur le statut hiérarchique, où les difficultés pouvaient être remontées librement et où les solutions se construisaient collectivement.

Les ingénieurs, les techniciens, les agents de terrain, les experts et les responsables partageaient un objectif commun : réussir les projets. Cette culture de coopération, de confrontation des points de vue techniques et de confiance dans l'intelligence du travail a été un levier décisif du succès industriel d'EDF. L'entreprise actuelle, compte tenu de sa structuration et de ses mœurs, en est-elle en l'état encore capable ?

La FNME-CGT sera toujours en appui au personnel pour obtenir les conditions indispensables à la réussite du programme : combattre la bureaucratisation croissante, la multiplication des niveaux de validation, l'éloignement des centres de décision des acteurs techniques de terrain, la fragmentation des responsabilités et la réduction des espaces de dialogue technique.

CONTACT :
Thomas PLANCOT
RS CGT CSEC EDF
thomas.plancot@edf.fr

DÉCLARATION CGT - CSEC EDF - 06/11/26

Décision Finale d'Investissement sur les EPR2

Quant au gouvernement, avec sa propension à opposer les enjeux plutôt qu'à les articuler, il met inutilement en opposition les besoins de financement du logement social à ceux de la relance nucléaire. Comme s'il fallait choisir entre répondre à l'urgence sociale et assurer l'avenir énergétique et industriel du pays.

La FNME-CGT refuse cette mise en concurrence. Les besoins de financement du logement social sont immenses. Les besoins d'investissement pour le nucléaire le sont tout autant. Le véritable sujet n'est pas de savoir quelle priorité doit céder la place à l'autre, mais pourquoi les pouvoirs publics ne mobilisent pas les outils dont ils disposent déjà. Il est urgent de s'attaquer à la coordination des institutions financières publiques censées soutenir l'investissement productif, qu'il s'agisse de la BPI (Banque Publique d'investissement), de l'APE (Agence des Participations de l'État) ou les nombreuses autres institutions financières.

La FNME-CGT propose également la transformation du CODEVI en véritable livret industrie permettant de mobiliser l'épargne populaire au service de la réindustrialisation, des moyens de production pilotables décarbonés et des investissements et innovations stratégiques de long terme. À force d'opposer les budgets du logement, de l'industrie, ou de l'énergie, on finit surtout par masquer l'essentiel : la France ne manque pas d'épargne, elle manque d'une volonté politique pour orienter cette épargne vers les investissements utiles au pays.

Le gouvernement ferait bien de placer la souveraineté industrielle au centre de sa matrice d'action. Les discours sur la souveraineté se multiplient et « en même temps » des entreprises stratégiques se retrouvent menacées de passer sous le contrôle de capitaux étrangers. Les affaires Alstom – GE – Arabelle et aujourd'hui Everllence en sont des illustrations criantes.

Pour la FNME-CGT, restaurer la maîtrise industrielle suppose aussi de restaurer la confiance dans les métiers, dans l'expertise des salariés et dans la capacité des collectifs de travail à résoudre les problèmes.

La FNME-CGT porte avec constance une ambition claire : reconstruire et développer la troisième filière industrielle française avec les 220 000 salariés qui la font vivre.

L'enjeu n'est pas de relancer sans cesse le débat sur le modèle de réacteur, mais d'avoir enfin la volonté politique et industrielle de tenir un cap. Après dix ans d'études, des milliards d'investissements et une filière remobilisée autour de l'EPR2, changer de modèle serait un gâchis industriel majeur, mettant en danger les emplois, les compétences et la souveraineté énergétique du pays après vingt ans d'atermoiements qui ont coûté cher au nucléaire français.

Le renouveau du partenariat industriel dans la filière impose de dépasser les seules relations contractuelles pour construire une ambition commune et durable. La réussite du programme nucléaire exige que donneur d'ordre, industriels et salariés avancent dans la même direction, avec une visibilité de long terme sur les investissements, les compétences et les charges de travail.

C'est en regardant ensemble vers l'avenir que la filière retrouvera sa pleine capacité industrielle.

La première urgence est donc de donner un cap clair et durable avec un programme qui :

- permet aux industriels d'investir et d'embaucher ;
- permet de former ; et nous le réaffirmons, les écoles de métiers doivent rouvrir pour permettre aux salariés de transmettre leurs savoir-faire, fidéliser les jeunes arrivants et assurer un ascenseur social pour de nombreuses générations ;
- et permet aux territoires de développer industrie et service public.

CONTACT :
Thomas PLANCOT
RS CGT CSEC EDF
thomas.plancot@edf.fr

DÉCLARATION CGT - CSEC EDF - 06/11/26

Décision Finale d'Investissement sur les EPR2

Poursuivre le redressement de la filière nucléaire est suffisamment conséquent pour ne pas simultanément construire, modifier en permanence les conceptions, ajouter de nouvelles exigences, réorganiser les structures, changer les fournisseurs et espérer bénéficier des effets de série. Le meilleur réacteur n'est pas celui que l'on modifie sans cesse et en profondeur.

En conclusion, la FNME-CGT revendique :

- un programme national de construction EPR 2 inscrit dans la durée ;
- une politique énergétique stable et cohérente ;
- la stabilisation du design des futurs réacteurs afin de permettre les effets de série ;
- le maintien et le renforcement d'une EDF intégrée ;
- la réinternalisation des compétences ;
- le renforcement des effectifs de l'ingénierie ;
- un plan ambitieux de transmission des savoir-faire ;
- de ne pas laisser filer le tissu industriel national performant sous maitrise d'intérêts étrangers ;
- la maîtrise par EDF, en tant qu'architecte ensemblier, de l'ensemble des interfaces techniques et industrielles ;
- de placer la démocratie technique au cœur des décisions, gage de restauration d'espaces de débat, de coopération et de démocratie technique à tous les niveaux de l'entreprise et entre les entreprises des décideurs jusqu'aux techniciens.

Le nucléaire français a gagné lorsqu'EDF était publique et intégrée, grâce à un tissu industriel performant, lorsqu'elle construisait en série et lorsqu'elle bénéficiait d'une vision industrielle de long terme avec le soutien de l'État.

Il a commencé à rencontrer ses plus grandes difficultés lorsque cette cohérence a été remise en cause, notamment avec le passage en société anonyme, l'ouverture à la concurrence et la mise en place du marché.

L'enjeu n'est pas seulement l'avenir d'EDF. L'enjeu est la capacité de la France à demeurer une grande nation industrielle, indépendante énergétiquement et capable de préparer son avenir.

Sans une transition énergétique basée sur un mix énergétique cohérent et performant, dont les EPR2 doivent faire partie, nul doute que c'est l'ensemble de la nation qui en payerait le prix.

C'est la raison pour laquelle la FNME-CGT a réfléchi, bâti et budgétisé son Programme Progressiste de l'Energie, en cohérence avec les engagements de la France lors de la COP21, assurant un développement industriel ambitieux tout en faisant baisser les factures des usagers par un juste prix de l'électricité.

Loin d'être le fruit de réflexions idéalistes, celui-ci a pris soin de prendre les hypothèses les plus pénalisantes du point de vue économique, afin d'en faire une proposition robuste dont nos gouvernants feraient bien de s'inspirer.

CONTACT :
Thomas PLANCOT
RS CGT CSEC EDF
thomas.plancot@edf.fr